

RéginéA

Le mag qui ne manque pas d'air

Retrouvez-nous sur www.ville-erquy.com | N° 38 - janvier 2026



Cultiver le bonheur chaque jour

Chers Réginéens, chers Réginéennes,

En ce début d'année, je souhaite vous adresser des vœux simples et essentiels : des vœux de bonheur, de santé, et d'humanité. Dans un monde souvent pressé, parfois heurté, où l'actualité bouscule nos certitudes, il me semble nécessaire de replacer l'humain, la courtoisie et le respect au cœur de nos vies.

Le bonheur n'est pas un mot abstrait. Il se construit chaque jour, dans les gestes du quotidien, dans la qualité de nos liens, dans la façon dont nous habitons notre ville. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité en début d'été vous interroger, à travers un questionnaire, pour évaluer l'indice de bonheur des habitants.

Je remercie chaleureusement celles et ceux qui ont pris le temps de répondre aux questions sur les thématiques du logement, cadre de vie, éducation, culture, mobilité, sécurité... Vos réponses sont précieuses et éclairantes. Vous découvrirez dans les pages de ce magazine les résultats de ce questionnaire.

Vos réponses disent d'abord une chose essentielle : une grande majorité des répondants se déclare très heureux de vivre à Erquy. Votre attachement à notre commune témoigne d'un



territoire à taille humaine, où l'on se salue, où l'on se croise, où l'on partage encore des moments simples et aussi des grands événements festifs.

Mais le bonheur n'exclut pas l'exigence. Et vous avez aussi exprimé, avec sincérité et engagement, des attentes fortes. Vous verrez que sur certaines thématiques les avis recueillis divergent, mais attestent de l'intérêt commun porté à notre ville.

Ces enseignements nous rappellent que le bonheur collectif se construit dans l'équilibre entre ce qui fonctionne et ce qui doit encore progresser. Ils confirment la responsabilité des élus municipaux de proposer une vision, mais aussi de rester à l'écoute, attentifs aux usages et aux attentes.

Dans quelques semaines je ne serai plus le premier magistrat de la ville et j'émets le vœu que chaque Réginéenne et chaque Réginéen continue de trouver sa place, se sente reconnu et considéré. Qu'ensemble nous gardions fierté et confiance en l'avenir de notre commune.

Très belle et heureuse année à toutes et à tous.

— HENRI LABBÉ
MAIRE D'ERQUY

Contribution

Vous faites des photos ? Vous aimez notre commune ? Proposez-nous une photographie pour figurer en couverture du prochain magazine. Chaque mois, nous en choisirons une parmi celles reçues : les clichés doivent être en noir & blanc (ou transformés par nos soins en noir & blanc), de résolution suffisante (environ 2600 x 3000 p. minimum), en format portrait et être pris à Erquy.

Proposez-nous également des articles ! Envoyez chaque mois votre contribution à :

▪ reginea@erquy.bzh



PHOTO SERGE GUICHARD

Magazine trimestriel édité par la Commune d'Erquy.

Directeur de la publication : Henri Labbé. **Comité éditorial**

: municipalité d'Erquy. **Rédacteur en chef :** Léo Pouget.

Rédaction et mise en page : Ana Boulaye et Cécile Dauguet

Photographes : Serge Guichard (Photo de couverture),

Marvin Emery, Cécile Dauguet. **Création graphique :** ATSU.

Impression : Imprimerie Hercouët, Lamballe. **Distribution :**

La Poste.

Magazine imprimé sur papier couché (PEFC) 115 g avec encre végétale.

P3

I **REP'ÈRE**

Élections municipales : comment voter

P4-5

I **ATMOSPH'ÈRE**

Indice de bonheur des habitants

P6-7

I **ATMOSPH'ÈRE**

Indice de bonheur des habitants

P8

I **RÉGLEMENT'AIRE**

Plan Local d'Urbanisme

P9

I **BALNÉ'AIRE**

Requalification de Caroual

P10

I **BIBLIOTHÉC'AIRE**

Conseil lecture

I **EXPRESSION MAJORITAIRE**

P11

I **EXPRESSION MINORITAIRE**

Tribunes politiques

P12

I **AIRE DE RENCONTRE**

Grégory Métayer président de Pêches d'Armor

Élections municipales 2026 - mode d'emploi

Conformément au décret fixant la date des prochaines élections municipales et communautaires, les citoyens seront appelés aux urnes les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour :

- les jeunes de 18 ans ayant fait le recensement citoyen à partir de 16 ans. Il est recommandé de procéder à une vérification de votre inscription auprès des services de la mairie, surtout si vous venez de vous faire recenser
- les personnes obtenant la nationalité française après 2018
- Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 ?

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, **vous devez vous inscrire au plus tard le mercredi 4 février 2026 pour une inscription en ligne et avant le 6 février 2026 pour une inscription en mairie.**

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen
- déménagement récent pour motif professionnel
- si vous êtes militaire

Quels documents présenter au bureau de vote au moment de voter ?

La carte d'électeur n'est pas obligatoire. Elle vous permet cependant de connaître le numéro de votre bureau de vote.

Pour voter, vous devrez impérativement justifier de votre identité, en présentant votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validation ou périmé depuis moins de 5 ans.

La liste des pièces justificatives autorisées pour prouver votre identité au bureau de vote ne fait pas état de l'identité numérique, (au moment de la rédaction de cet article). Vous devez présenter l'original du document. Attention, une photographie ou un téléchargement sur smartphone ne sont pas acceptés.

Comment établir une procuration ?

À l'approche des élections municipales de 2026, établir une procuration n'a jamais été aussi simple. Le ministère de l'Intérieur vient de généraliser la procuration 100% dématérialisée grâce à l'application France Identité.

Pour profiter de cette démarche entièrement en ligne, il suffit de disposer de la nouvelle carte d'identité au format carte bancaire et d'une identité numérique certifiée.

Cette certification s'obtient en quelques

étapes :

- Téléchargez l'application France Identité sur votre smartphone
- Lancez une demande de certification dans l'application
- Confirmez votre email, entrez votre code, scannez votre carte d'identité avec le NFC.
- L'application génère un QR code
- Prenez rendez-vous dans une mairie disposant d'un service de délivrance des titres d'identité, en indiquant *Certification d'identité numérique*. Pour ce rendez-vous en mairie, vous devrez présenter votre smartphone + le QR code + votre carte d'identité
- Une fois votre identité numérique confirmée, il est possible d'établir ou de résilier sa procuration de vote directement sur www.maprocuration.gouv.fr, sans passer en commissariat ou en gendarmerie.

DATES À RETENIR

4 février 2026 - date limite, pour s'inscrire en ligne sur les listes électorales pour voter aux élections municipales

6 février 2026 - date limite pour s'inscrire en mairie sur les listes électorales pour voter aux élections municipales

2 mars 2026 - ouverture de la campagne électorale officielle

15 mars 2026 - 1^{er} tour de scrutin

22 mars 2026 - 2^e tour de scrutin

Ma procuration 100 % dématérialisée avec France Identité

Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée : elle nécessite l'application France Identité + la CNF nouveau format + un déplacement en mairie.

- 1** Récupérez votre mandataire : son numéro d'electeur et sa date de naissance. (toutes les personnes éligibles ont ce numéro de vote)
- 2** Offrez votre demande de procuration en ligne en vous connectant avec France Identité sur maprocuration.gouv.fr
- 3** Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée. Cette démarche est accessible uniquement pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité.
- 4** Vous recevrez un email de « Maprocuration.fr » avec l'envoi de votre procuration par votre commune ou votre conseil de vote.

SOURCE FRANCE-IDENTITE.GOUV.FR

Il est où le bonheur ? ... à Erquy !

Pendant plus d'un mois, la commune d'Erquy a invité les habitants à répondre au questionnaire d'Indice de bonheur afin d'évaluer différents aspects de leur cadre de vie. Les 451 réponses reçues donnent un aperçu actualisé du ressenti des Réginéens, qui se sont exprimés, soit un peu plus de 10% de la population. Suite au recensement effectué en 2025, Erquy compte officiellement 4036 habitants. 58% des habitations sont des résidences secondaires.

Les retours exprimés constituent un outil supplémentaire pour orienter les politiques publiques communales : ils pourront aider les élus en tant que repères utiles et seront également transmis à l'Agglomération Lamballe Terre & Mer pour nourrir la réflexion intercommunale.

Cet indice de bonheur local est une première expérimentation, dont les résultats sont à relativiser eu égard à la proportion de la population représentée dans les réponses.

Ils ont répondu à ce sondage :

Activités :

Retraités Actifs Étudiants



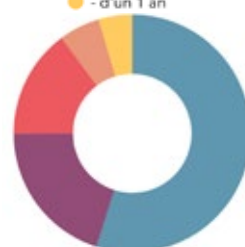
Tranches d'âge :

65 ans et + 55-64 ans 35-44 ans
45-54 ans 25-34 ans 18-24 ans
- de 18 ans

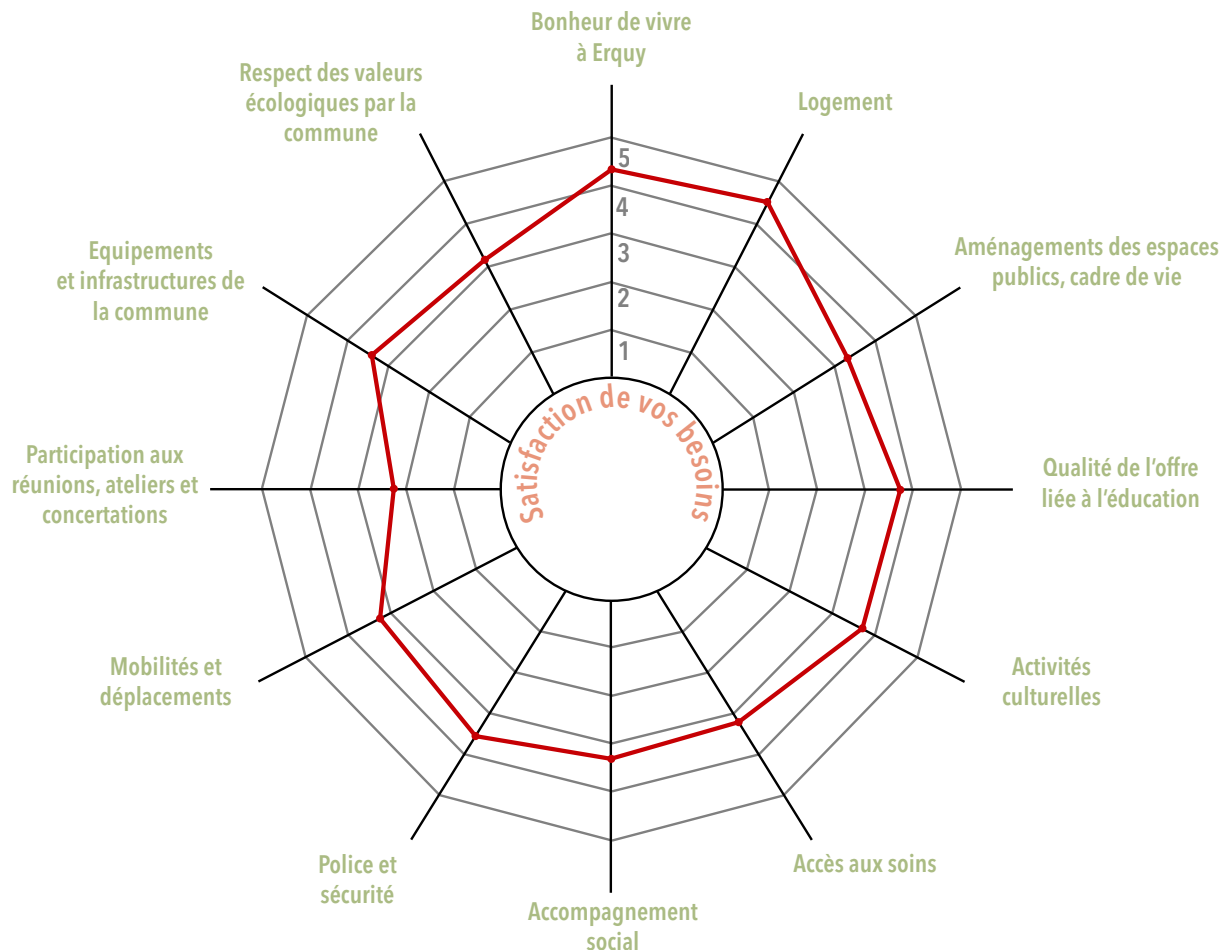


Temps de résidence sur la commune pour les résidents principaux :

+ de 10 ans de 2 à 5 ans
de 5 à 10 ans de 1 à 2 ans
- d'un an

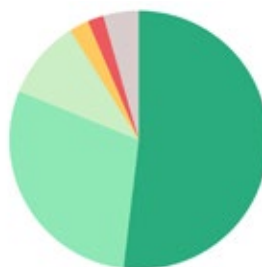


Bonheur de vivre à Erquy



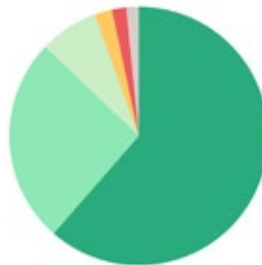
Question n°1 : Êtes-vous heureux d'habiter à Erquy ?

Note de 5	234
Note de 4	132
Note de 3	45
Note de 2	11
Note de 1	9
Ne se prononcent pas	20



Question n°2 : Quelle note attribuez-vous à votre logement ?

Note de 5	277
Note de 4	116
Note de 3	33
Note de 2	10
Note de 1	8
Ne se prononcent pas	7



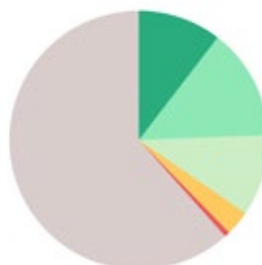
Question n°3 : Quelle note attribuez-vous à votre cadre de vie ?

Note de 5	52
Note de 4	144
Note de 3	159
Note de 2	67
Note de 1	26
Ne se prononcent pas	3



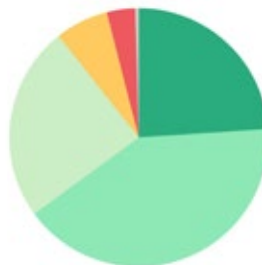
Question n°4 : Quelle note attribuez-vous à l'offre éducative ?

Note de 5	47
Note de 4	63
Note de 3	46
Note de 2	14
Note de 1	3
Non concernés par la question	278



Question n°5 : Quelle note attribuez-vous aux activités culturelles ?

Note de 5	108
Note de 4	185
Note de 3	110
Note de 2	30
Note de 1	16
Ne se prononcent pas	2



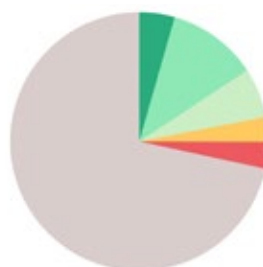
Question n°6 : Quelle note attribuez-vous à l'accès aux soins ?

Note de 5	51
Note de 4	150
Note de 3	148
Note de 2	62
Note de 1	37
Ne se prononcent pas	3



Question n°7 : Quelle note attribuez-vous à l'accompagnement social ?

Note de 5	20
Note de 4	51
Note de 3	28
Note de 2	14
Note de 1	15
Non concernés par la question	323



Question n°8 : Quelle note attribuez-vous à la police et sécurité ?

Note de 5	112
Note de 4	148
Note de 3	118
Note de 2	45
Note de 1	26
Ne se prononcent pas	2



Question n°9 : Quelle note attribuez-vous à la mobilité et aux déplacements ?

Note de 5	79
Note de 4	128
Note de 3	128
Note de 2	71
Note de 1	43
Ne se prononcent pas	2



Question n°10 : Avez-vous participé aux actions de concertation ?

Note de 5	16
Note de 4	65
Note de 3	99
Note de 2	83
Note de 1	163
Ne se prononcent pas	25



Question n°11 : Quelle note attribuez-vous aux équipements et infrastructures de la commune ?

Note de 5	41
Note de 4	178
Note de 3	159
Note de 2	49
Note de 1	21
Ne se prononcent pas	3



Question n°12 : Quelle note attribuez-vous au respect de l'environnement par la commune ?

Note de 5	39
Note de 4	142
Note de 3	155
Note de 2	70
Note de 1	41
Ne se prononcent pas	4



Paroles d'habitants : attentes, idées et propositions pour la commune

Au-delà de l'évaluation, le questionnaire sur l'Indice de bonheur des habitants, invitait les participants à exprimer leurs attentes et formuler des propositions, résumées ci-dessous. Les remarques concernant des compétences non municipales ne sont volontairement pas mentionnées, par exemple les remarques sur la gestion des déchets, la mise en place de navettes, la création d'une crèche...qui sont des compétences relevant de l'Agglomération Lamballe Terre et Mer.

Si les répondants expriment à une forte majorité leur bonheur de vivre à Erquy, certains font des propositions pour améliorer le **cadre de vie** : "enterrer les lignes électriques et tous les câbles réseaux internet dans toute la commune" ; "améliorer les trottoirs" ; "aménager la liaison entre le front de mer et le cœur du village" ; "recréer une vie commerçante boulevard de la mer". De nombreuses remarques concernent la place des chiens dans la commune, et déplorent que "les déjections canines ne sont pas assez ramassées par les maitres". Certains suggèrent aussi d'"ouvrir une plage aux chiens toute l'année".

Pour les **grands équipements et infrastructures**, plusieurs propositions concrètes sont formulées : "création d'une recyclerie" ; "installation de bacs pour mettre les coquilles et coquillages pour les recycler" ; "installer des tables de pique-nique dans le parc, boulevard de la mer ou à Caroual".

87% des personnes qui ont répondu accordent une note de 4 ou 5 à leur **logement**. Parmi les suggestions, celle de "taxer les résidences secondaires" ; "réglementer les Airbnb pour avoir plus de logements à l'année" ; "simplifier les demandes avec l'urbanisme" ou encore "construire des lotissements pour attirer la jeunesse".

Peu concernés par l'éducation et l'accompagnement social

Les questions sur l'**éducation** et l'**accompagnement social**, n'ont concerné qu'une petite partie des personnes ayant répondu au questionnaire. Parmi les propositions éducatives, "créer une MAM-Maison d'Assistants Maternelles" ; "aider les enfants à s'investir plus dans la vie d'Erquy" ; "proposer des cours de natation aux abords des plages" ; "maintenir le collège et les écoles quitte à ouvrir des cours pour adultes".

Sur le deuxième sujet, il ressort que l'information n'atteint pas encore tous les habitants : "faire plus d'informations car je ne savais même pas qu'il y avait un accompagnement social". Les attentes concernent autant les

personnes en difficultés - "faciliter les visites à domicile d'assistance sociale, docteur, pour les personnes seules non véhiculées" - que les plus jeunes - "la ville a besoin d'espaces pour que les jeunes se retrouvent".

"Je salue la qualité et l'éclectisme de l'**offre culturelle** proposée, notamment pendant la saison". Et dans le domaine culturel les propositions des répondants sont nombreuses et éclectiques : "un petit musée à Erquy sur l'histoire de la ville et la pêche ça serait super". "Il faut adapter la programmation aux différents âges, les plus de 13 ans et jeunes adultes aussi". "Organiser des séances de cinéma en plein air avec de vrais films et des activités pour les ados" ; "rendre la médiathèque gratuite pour les habitants" ; "proposer plus de cours de musique et de danse sur Erquy".

Les réponses sur l'**accès aux soins** proposent d'"imaginer une annexe de la maison médicale pour accueillir des activités bien-être telles que yoga, sophrologie, gym douce" ou encore "mettre des télécabines de soins à disposition en mairie ou officines pour des consultations d'ophtalmologie, dermatologie". Les attentes portent aussi sur le nombre de praticiens avec cette proposition d'"attirer plus de médecins en facilitant l'installation et en proposant des logements".

La sécurité est d'abord routière

Le thème de la **sécurité** a été abordé par les répondants sous l'angle de la sécurité routière, avec des demandes de "réduire l'obligation du 30km/h à l'hyper centre" ; "créer plus de stationnements" ; "verbaliser plus le stationnement gênant" ; "supprimer les zones bleues l'hiver" ; "installer des radars pédagogiques ou faire plus de contrôles de vitesse". D'autres déplorent "l'éclairage public qui s'éteint trop tôt" et suggèrent un éclairage moins énergivore avec la généralisation "des lumières Led" qui pourraient rester allumées plus longtemps.

Certaines propositions rejoignent la question de la **mobilité**, avec une demande forte de "plus de pistes cyclables en complément des voies douces" ; "la possibilité de louer des vélos" ; "renforcer la mobilité et l'accessibilité PMR sur

l'ensemble de la commune". Avec aussi une pensée pour les nombreux visiteurs : "traduire la signalétique en anglais et en allemand notamment les priorités à droite comprise par les touristes". Plusieurs propositions en faveur des piétons sont exprimées : "plus de passages piétons protégés" ; "rendre entièrement piétonnes certaines rues de l'hyper centre" ; "mettre des panneaux indicateurs de temps de marche pour faire comprendre aux visiteurs qu'aller jusqu'au port n'est pas si long".

L'environnement et la concertation sont les deux thématiques les plus ouvertes au débat

La question de l'**environnement** divise : certains répondants souhaitent "le nettoyage des algues avant l'été", quand d'autres demandent de "ne pas toucher à la laisse de mer". Certains répondants demandent "d'arrêter de trop en faire et d'être trop strict" en matière d'environnement, quand d'autres réclament de "laisser les herbes folles là où elles sont", ou de "remplacer les sempiternels feux d'artifice par des moments de convivialité moins bruyants, toxiques et nocifs pour tous". Parmi les attentes formulées "l'installation de plus de bornes électriques", ainsi qu'une attention portée à la biodiversité "respecter les zones protégées, planter des plantes et fleurs pour préserver les pollinisateurs".

Le thème de la **concertation** est le moins bien perçu du questionnaire. Les répondants demandent "des réunions de quartier pour faire remonter les problèmes". Mais comme pour l'environnement les oppositions sont assez frontales entre ceux qui demandent d'"écouter les résidents à l'année et non les résidents secondaires" et ceux qui au contraire demandent "que les résidents secondaires soient plus souvent consultés sur des gros projets, puisqu'ils paient le double d'impôts par rapport aux propriétaires de résidence principale". Plusieurs répondants "regrettent la disparition du stand des élus sur le marché qui était une bonne idée", quand d'autres apprécient de pouvoir s'exprimer "je trouve la présente initiative très pertinente".

Un nouveau Plan Local d'Urbanisme arrêté

La commune d'ERQUY s'est engagée dans la révision générale de son document d'urbanisme, PLU, par délibération du Conseil Municipal du 3 novembre 2022. Le cabinet Territoires En Commun (TEC), de Rennes, accompagne la commune d'Erquy dans ce projet. Au terme de trois années de travail et d'échanges, auquel le public a été associé – 2 réunions publiques se sont tenues en octobre 2023 et 2025 – le projet de révision générale du PLU a été arrêté en Conseil municipal le 18 décembre 2025.

La procédure de révision générale du PLU s'inscrit dans le cadre de l'article L.101-2 du Code de l'Urbanisme, en visant les objectifs généraux suivants :

- Contrôler le développement urbain sur les espaces non artificialisés :
- Recomposer l'espace urbain en assurant une mixité sociale et fonctionnelle
- Préserver le patrimoine urbain, bâti et paysager :
- Permettre la préservation et le développement de la biodiversité :
- Assurer un développement du territoire dans le respect des ressources locales :
- Rendre le PLU compatible avec les évolutions réglementaires et les documents supra-communaux.

Donner à la commune les moyens de son développement

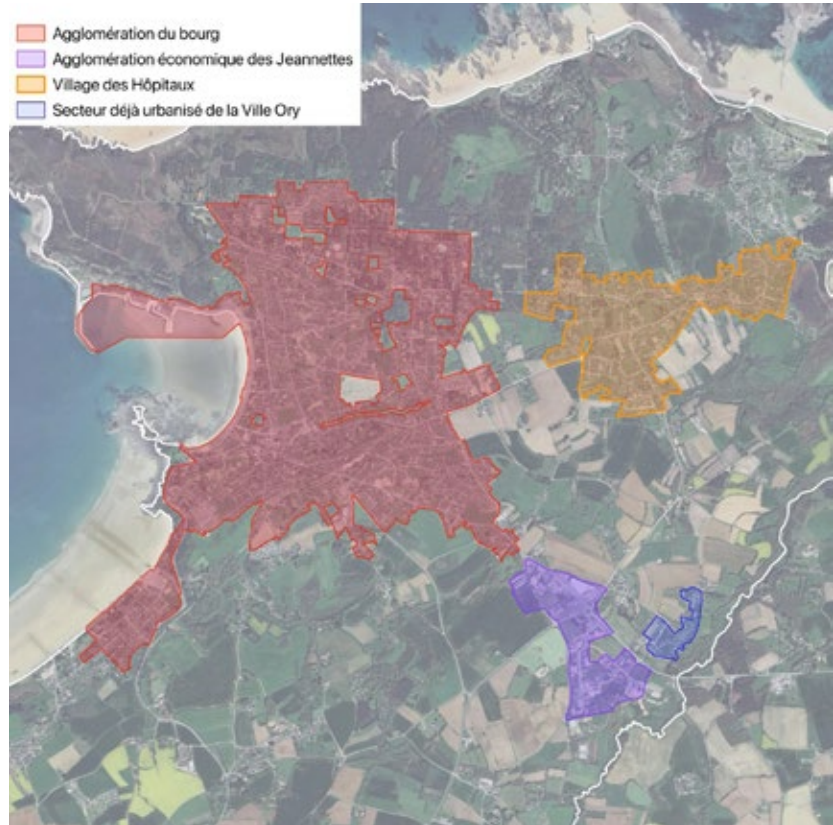
Ce nouveau PLU a pour ambition de donner à la commune les moyens de son développement, dans le respect des lois réglementaires et environnementales en vigueur, avec la volonté

- de ne plus artificialiser de sols, de respecter et protéger les espaces naturels, de maintenir les terres agricoles,
- de développer l'attractivité du territoire et l'activité économique, en rendant accessible le logement à l'année,
- de préserver et entretenir le patrimoine bâti afin de maintenir un niveau d'équipements publics pour répondre aux besoins et aux attentes de la population.

Pour y arriver le projet de PLU arrêté prévoit une densification et du renouvellement de l'habitat dans l'enveloppe urbaine - Erquy centre - où il reste encore un potentiel d'urbanisation avec des terrains disponibles, ainsi qu'à la zone d'activités des Jeannettes et un peu à Caroual (cf carte).

Les zones urbaines diffuses

La Loi Littoral impose que l'extension de



LE DÉVELOPPEMENT URBAIN PREVU PAR LE PLU SE CONCENTRE EXCLUSIVEMENT SUR CES PÔLES IDENTIFIÉS, ASSURANT AINSI UNE EXTENSION MAÎTRISÉE ET CONTIGUE DU TISSU URBAIN EXISTANT.

l'urbanisation se réalise en continuité des agglomérations et villages existants. Le Document d'Orientation et d'Objectif du SCOT du Pays de Saint-Brieuc identifie pour chaque commune littorale les pôles urbains à développer.

Il s'agit du bourg d'Erquy en tant qu'agglomération littorale principale, ainsi que du hameau des Hôpitaux reconnu comme village, du fait d'une certaine densité existante des habitations. Le SCOT autorise la prise en compte de certains secteurs déjà urbanisés hors agglomération/village, lorsque ceux-ci présentent une continuité bâtie avec un nombre suffisant d'habitations, desservies par des voies d'accès et des infrastructures suffisantes – ce qui est le cas du secteur de La Ville Ory.

Tenir compte de l'existant

Le projet de PLU arrêté tient compte aussi de l'existant, comme par exemple les logements de Lanruen et de la Cotière Perrine, deux



secteurs classés en espace naturel remarquable et pourtant urbanisés. Lanruen a été classé en zone non constructible, tout comme la rue de la Cotière Perrine (au-dessus du camping Saint-Michel - cf photo), où de nombreuses parcelles ont été urbanisées avec des mobil-homes, légalisés au PLU de 2008. Dans le projet arrêté de nouveau PLU, ces deux secteurs, Lanruen et le Cotière Perrine, ne sont plus constructibles.

Le SCOT du Pays de Saint-Brieuc impose la création de couloirs écologiques. Pour se mettre en conformité, le nouveau PLU prévoit une trame verte entre la rue de la Cotière Perrine et le village des Hôpitaux. Une zone naturelle pour préserver la faune et la flore et permettre la circulation et des échanges entre les deux secteurs.

Le projet arrêté est consultable en mairie et sur le site internet de la ville à la rubrique Urbanisme/PLU. Il sera soumis, pour avis, dans un premier temps aux Personnes Publiques Associées (PPA) puis dans un second temps, il sera soumis à enquête publique. Il pourra ensuite être approuvé définitivement en conseil municipal, en fin d'année 2026.

Caroual : requalification urbaine et paysagère

Les premières esquisses du réaménagement de Caroual datent de 2013. Elles prévoyaient des aménagements à réaliser en plusieurs étapes. En 2019, le chantier du raccordement du parc éolien offshore, vient redessiner ces plans. RTE, le Réseau de Transport de l'Électricité, a besoin de connaître précisément les aménagements à venir pour déterminer comment passer les câbles. La commune travaille alors avec un nouveau bureau d'études.

Travaux réalisés depuis 2024

En 2024, la rue des Évettes a été entièrement refaite ; le parking a été prolongé sur l'ancien terrain de football ; l'avenue de Caroual a été réaménagée en voie partagée voiture-vélo-piéton.

Un escalier a été créé à côté du carrefour à feux (route de Pléneuf-rue des Évettes), pour sécuriser l'accès piéton jusqu'au front de mer. Le talus a été enherbé cet automne. La réalisation du cheminement piéton est programmée pour le printemps.

Depuis l'automne le chantier a avancé sur le dévoiement du ruisseau, qui a été éloigné des habitations et l'espace va progressivement être renaturé, avec la création d'un chemin piéton entre le ruisseau et le parking.

Cette phase de travaux se termine par l'aménagement de 5 places de stationnement PMR, rue de la digue à côté du poste de relevage des eaux usées.



Travaux à venir

La phase suivante des travaux concerne l'ancien parking en front de mer. Le réseau de récupération des eaux pluviales est en cours de rénovation. Le terre-plein et l'esplanade seront aménagés d'ici avril, en concordance avec la reconstruction du poste de secours (cf ci-dessous). Les aménagements du terre-plein seront réalisés pour le printemps et les plantations à l'automne. Le réseau d'éclairage public sera refait en ce début d'année.

La barrière installée en bas de la rue des Évettes sera remplacée pour l'été par une borne escamotable automatique.

Une passerelle piétonne reliant le parking à l'impasse du ruisseau sera également réalisée.

Le réaménagement de Caroual est suivi par un comité de pilotage qui réunit des élus de la majorité et de la minorité municipale, la directrice du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel, des représentants des associations Écoquartier de Caroual, les Amis du Viaduc et Erquy Plurien Environnement, ainsi que des riverains.

Caroual : un nouveau poste de secours



Le poste de secours de Caroual date de 1994 et il n'est plus adapté aux normes en vigueur. Afin d'améliorer l'accueil et les conditions de travail des maîtres-nageurs, le poste de secours va être entièrement reconstruit. La surface du bâtiment neuf, moderne et éco-responsable sera 2 fois plus grande que l'actuelle, pour accueillir de nouveaux espaces : bureau, vigie, coin infirmerie, rangements, vestiaires, sanitaires et kitchenette. Les sanitaires publics seront rénovés et les douches remplacées par des douchettes pour limiter le gaspillage d'eau. Le nouveau bâtiment sera prêt pour la saison estivale 2026.

Conseil lecture

La collision de Paul Gasnier

Durant la campagne de l'élection présidentielle de 2022, Paul Gasnier assiste, en tant que journaliste, au meeting politique d'un homme qu'il ne nomme pas mais que nous identifions facilement, il s'agit d'Eric Zemmour. Cet épisode trouve un drôle d'écho chez l'auteur car "L'homme sur scène offre la traduction politique d'une colère qui [l]'habite depuis des années".

En effet, 10 ans auparavant, en juin 2012 à Lyon, Saïd, un jeune homme de 18 ans qui pratiquait du rodéo urbain a percuté la mère de l'auteur qui roulait en vélo dans le quartier de la Croix-Rousse. Elle mourra une semaine plus tard. La moto n'était pas immatriculée, n'était pas autorisée à rouler en ville et d'ailleurs, Saïd n'avait pas son permis. Toutes les conditions étaient réunies pour mener au drame. Et Paul Gasnier de conclure : "la mort de ma mère illustre parfaitement ce que le discours d'extrême droite dénonce".

C'est le récit de cette collision que déroule le livre. L'auteur va chercher à comprendre comment l'accident a pu se produire, comment "deux destins parallèles voués à s'ignorer se sont percutés". Pour cela il va remonter le fil de l'histoire, retracer l'itinéraire de deux familles, celle de Saïd et la sienne jusqu'au choc fatal. Il mène un travail d'enquête journalistique en interrogeant les différents acteurs liés à l'accident ou au procès : témoins, policiers, avocat, juge, travailleurs sociaux. Certes il en ressort une cartographie de l'accident mais aussi de la France et de la fracture sociale qui se creuse...

La collision est un texte éminemment politique. Ici le récit personnel prend son sens parce que l'auteur est convaincu (à juste titre) que l'accident "nous raconte collectivement". Et de fait, ce sont deux mondes qui émergent sous sa plume, deux mondes qui cohabitent mais ne vivent pas dans la même réalité : la collision est aussi sociale. Le texte est du côté de la littérature mais flirte aussi avec la sociologie. Le ton est pudique, d'une sobriété presque clinique lorsqu'il évoque l'intime.

Paul Gasnier pose un regard d'une grande humanité sur les êtres, il dépasse la colère et la haine, le fait divers nourrit une réflexion plus large, sur la justice notamment mais aussi la récupération politique. Nous sommes à Lyon et la ville tient ici une place importante, elle est l'un des personnages essentiels de *La collision*. Son histoire, sa géographie impactent les habitants, qu'ils habitent le centre historique ou les pentes de la Croix Rousse.

Un récit d'une grande justesse, Paul Gasnier met l'émotion à distance pour comprendre. Le texte en est bouleversant.



Fabienne LESVENAN
bibliotheque.erquy.bzh

10

CONSEIL MUNICIPAL Prochaine réunion

JEUDI 12 FÉVRIER

Salle des fêtes à 20h00, séance publique. L'ordre du jour est disponible sur www.ville-erquy.com

EXPRESSION MAJORITAIRE



Josyane BERTIN
Adjointe au Maire
Action sociale
Solidarité
Santé

Groupe majoritaire Erquy une ère nouvelle

Prenons soin les uns des autres

Erquy a une nouvelle fois été touchée par la belle vague de solidarité qui s'épanouit depuis quelques années.

Elle commence par le somptueux repas des aînés à Roz Armor, se poursuit avec les Boîtes magiques, les jouets offerts par les enfants Réginéens, les chocolats de la Ruche...

Elle se prolonge ensuite par le top

départ des illuminations, le marché de Noël et la journée enchantée offerte par les commerçants. Un grand merci à tous ceux qui contribuent à cette dynamique généreuse.

Janvier et le froid nous invitent à rester à l'intérieur, mais notre cœur demeure au chaud grâce aux associations solidaires qui visitent les personnes isolées et aux jeudis

transformés en véritable casino de Las Vegas dans la salle des fêtes.

Essayons de tenir quelques-uns de nos vœux du Nouvel An... et surtout, prenons soin les uns des autres.

Bonne année, pleine de belles surprises et de doux moments de bonheur.



**Sylvain
RENAUT**
Conseiller
municipal

Groupe minoritaire Erquy ce lien qui nous anime

Une nouvelle année

Cette année s'est achevée dans le flou politique. Un budget sera-t-il adopté ? Communes, départements, régions sont à l'arrêt. Si les financements que ces collectivités attendent ne sont pas votés, tout sera bloqué. Aucun investissement ne sera possible.

C'est pourtant une année importante pour nos communes puisque vont avoir lieu les élections municipales en mars prochain.

À Erquy, la campagne a déjà débuté. Des hommes et des femmes s'engagent pour la vie municipale et

c'est important. Tout le monde aura le droit de s'exprimer et nous nous engageons à le faire dans le respect et l'écoute de l'autre, comme dans toutes les démocraties dignes de porter ce nom.

Nous souhaitons une équipe compétente et responsable pour reprendre les rênes de la municipalité jusqu'en 2032. Les enjeux sont cruciaux pour nos jeunes et nos écoles, pour la population active et l'accès au travail, à la santé, à des logements accessibles à tous, pour la vie sociale et la vie associative, la sécurité et tant d'autres sujets.

Les élus municipaux seront contraints sur de nombreux dossiers, confrontés à des lois de plus en plus restrictives et dures, en particulier concernant l'urbanisme.

Ces enjeux et bien d'autres seront au centre de la prochaine campagne municipale. Nous souhaitons que celle-ci se déroule dans le calme et le respect de tous les candidats et de tous les Rhoëguiniens, soucieux de démocratie.

Bonne et heureuse année à tous.



**Jean-Paul
LOLIVE**
Conseiller
municipal

Groupe minoritaire Erquy solidaire à gauche

PADD : réflexions !

Vrai, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable appelé à étayer le Plan Local d'Urbanisme affiche son plein de bonnes intentions. Et puis, et puis, comme un manque d'engagement. Somme toute un beau plan, tout plan-plan.

Question : comment sommes-nous passés de 7 classes maternelles et autant en primaire à l'école publique dans les années 1980 à 2 classes en maternelle et 3 en primaire aujourd'hui ?

Comment sommes-nous passés d'une population relativement jeune à une majorité grisonnante ?

Ces 10 dernières années, le nombre d'habitants a moins proportionnellement progressé que celui du département avec pourtant un nombre record de permis de construire instruits.

Par contre l'âge moyen a progressé de 3 ans dans cette période. Enfin notons plus de 100 décès contre seulement une douzaine de naissances par an.

En parcourant ce document je n'ai rien trouvé de vraiment convainquant concernant un axe majeur d'avenir pour Erquy : l'évolution, le rajeunissement de sa pyramide des âges.

En effet, ce PADD affiche en objectif

une progression de la population à l'image de celle d'aujourd'hui. Dès lors, en constance, les départs seront compensés non par la jeunesse et ses naissances mais par l'arrivée de retraités relativement aisés.

Pour rajeunir notre commune il faudrait se lancer dans une politique bien plus ambitieuse et attractive pour les jeunes, à la fois en termes de logements, d'emplois, de transports, de services, de commerces et autres activités.

Inscrit dans cet espoir, je vous souhaite à vous et à vos proches une bonne année 2026.



**Bruno
LE BRICON**
Conseiller
municipal

Indépendant

Fin de règne

Permettez moi tout d'abord de vous présenter mes vœux pour vous et votre famille en ce début d'année 2026.

Nous approchons de la fin de cette mandature et on ne peut pas dire que cette période ai été un modèle de démocratie. La majorité actuelle, élue avec moins de 60% des votes détenait en début de mandature 22 sièges et 5 pour l'opposition. Loin de moi l'idée de remettre en cause la loi électorale mais force est de constater que cela ne plaide pas pour la représentativité de l'électorat.

Le risque d'imposer ses choix sans

véritable contrepuissance est évident. Elles étaient loin les promesses d'intégrer la minorité dans certaines décisions municipales : le programme, rien que le programme sans aucun compromis. On sait faire le bonheur du citoyen même contre sa volonté, oubliée la démocratie participative. Le rouleau compresseur du vote unanime et caporalisé, des membres des élus de la majorité, est une arme redoutable lors des votes en conseil.

La communication est inexistante vis-à-vis de l'opposition en dehors des documents officiels. Vous apprenez en cours de conseil la démission

d'un policier municipal trois mois après.

Et pour couronner le tout la majorité veut faire fi des alertes de mon collègue Jean-Paul Lolive concernant le risque contentieux sur les actions engagées par les municipalités en fin de mandat.

Nous avons voté des décisions importantes lors du dernier conseil en décalage complet avec la note juridique officielle.

Bref tout va bien dans le meilleur des mondes. Au fait il est où le bonheur, il est où ?... MR le maire

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

Erquy accueille la fête la coquille

L'association Pêche d'Armor, créée en octobre 2025 est le relais événementiel du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Côtes d'Armor - CDPMEM22. Elle organise la fête de la coquille 2026 à Erquy, en lien avec l'association réginéenne de la coquille Saint-Jacques. Les précisions de Grégory Métayer, président de Pêche d'Armor.



Pourquoi avoir créé l'association Pêche d'Armor au sein du CDPMEM22 ?

Pour avoir une antenne entièrement dédiée aux animations promotionnelles. L'association va gérer les activités événementielles du Comité, comme le festival gastronomique au Port du Légé en octobre, la fête de la Coquille Saint-Jacques à Montmartre en janvier et la fête emblématique de la Coquille Saint-Jacques qui a lieu chaque année en avril sur l'un des trois ports Erquy - Paimpol - Saint-Quay-Portrieux.

Sa mission principale est d'organiser et de coordonner ces manifestations qui mettent en lumière toute la richesse de la filière pêche et élevage marin sur notre territoire. Que ce soit lors de salons, fêtes maritimes, événements gastronomiques ou animations pédagogiques, l'association met en avant la diversité, la qualité et la fraîcheur des produits de la mer des Côtes-d'Armor.

Concrètement comment s'organise son action ?

L'objectif de l'association est de rapprocher la mer des citoyens, de mettre en valeur le patrimoine maritime et accompagner les professionnels. À travers ses actions, Pêche d'Armor contribue à faire découvrir les produits issus de la pêche locale. Que ce soit lors de salons, fêtes maritimes, événements gastronomiques ou animations pédagogiques, l'association met en avant la diversité, la qualité et la fraîcheur des produits de la mer des ports costarmoricain.

Quelle place prend Pêches d'Armor sur le territoire ?

L'association joue un rôle essentiel dans la promotion de la filière auprès de différents acteurs :

- des partenaires institutionnels et économiques, pour renforcer la reconnaissance et le soutien au secteur,
- des professionnels de la mer, en valorisant leur savoir-faire et leurs pratiques,
- du grand public, en sensibilisant à l'importance d'une pêche responsable et en encourageant la consommation de produits locaux.

Pêche d'Armor vient en soutien du territoire et de ses acteurs maritimes, en participant activement à la vie maritime et en créant des passerelles entre le monde professionnel et le grand public. Ces actions contribuent à renforcer la visibilité de la filière pêche et élevage marin ; à croître l'attractivité des produits locaux ; à soutenir le développement durable et la reconnaissance d'un secteur vital pour l'économie littorale des Côtes-d'Armor.

Les 25 et 26 avril 2026, la fête de la coquille revient à Erquy. Ce sera la 1^{re} organisée par Pêche d'Armor

Créée en 1992, la Fête de la Coquille Saint-Jacques a pour objectif de promouvoir ce véritable trésor des fonds marins, et de mettre en lumière le métier passionné des marins-pêcheurs. Cet événement emblématique célèbre la fin de la campagne annuelle de pêche en Baie de Saint-Brieuc et se déroule chaque année dans l'un des trois ports coquilliers des Côtes d'Armor : Paimpol en 2024, Saint-Quay-Portrieux l'an dernier et Erquy cette année.

La Fête de la Coquille Saint-Jacques ne se contente pas d'être une simple fête populaire, elle est également un vecteur d'information et de sensibilisation. Au-delà de la gastronomie et des festivités, c'est aussi l'occasion de comprendre l'importance de la pêche durable et de la préservation de notre environnement marin.

Que va-t-il se passer sur le port d'Erquy les 25 et 26 avril ?

Tout au long de ce week-end festif, de nombreuses animations sont proposées pour petits et grands. Les visiteurs peuvent embarquer à bord de vedettes pour partir à la découverte des gisements de coquilles Saint-Jacques, un véritable voyage au cœur de l'activité de pêche locale.

«La fête de la coquille est un évènement au service de la tradition et de la modernité»

La criée, exceptionnellement ouverte au public, est un lieu de rencontres privilégié entre les pêcheurs, les restaurateurs et les visiteurs. Les coquilles fraîchement pêchées sont vendues au public, et les restaurants locaux proposent des menus mettant en avant ce produit gastronomique sous toutes ses formes : coquilles crues, cuites, gratinées ou en soupe... La coquille Saint-Jacques se déguste à toutes les sauces !

Parallèlement, un village d'artisanat prend place, permettant aux visiteurs de découvrir des créations originales et des savoir-faire locaux. Pour ajouter à l'ambiance festive, des déambulations, des concerts et des animations musicales vont égayer les rues et les quais. Ce véritable bain de culture bretonne, entre tradition et modernité, attire chaque année des milliers de personnes, toutes venues pour célébrer le patrimoine marin et culinaire des Côtes d'Armor.

Notre association souhaite inscrire cette fête dans un esprit de respect de la nature et de la tradition maritime, avec la volonté de partager l'amour de la mer et des produits de qualité, tout en soutenant les acteurs locaux et en préservant le patrimoine naturel de la baie de Saint-Brieuc.